

## APA (7<sup>ème</sup> édition) : guide pratique pour les CITATIONS

En préambule :

- Notez systématiquement les sources des documents sur lesquels vous travaillez (via une fiche de lecture, Zotero, etc.).
- Notez les pages des citations que vous allez inclure dans votre texte.

La citation consiste à mentionner soit le texte exact d'un auteur : « **citation directe** », soit la pensée d'un auteur reformulée avec d'autres mots : **citation indirecte**.

Avec la citation, je précise :

**auteur(s)**

**année**

**page(s)** sauf si l'on cite des documents électroniques sans numérotation de page ou si l'on reformule l'idée générale d'un document.

Pour les citations indirectes, il n'est pas obligatoire d'indiquer les pages.

Paraphrase ou traduction en français d'un texte en langue étrangère : la citation se fait toujours en français, sans numéro de page comme pour les citations indirectes.



Prévoir un retrait de paragraphe si le texte cité dépasse 40 mots.

### Comment citer : exemples

- Certaines variations relèvent plus « de l'apparence de l'organisation sociale que des lois propres de cette organisation » (Braconnier & Marcelli, 1998, p. 37).
- Selon Braconnier et Marcelli (1998), certaines variations relèvent plus « de l'apparence de l'organisation sociale que des lois propres de cette organisation » (p. 37).
- Des initiatives politiques pour soutenir l'implémentation de formations continues sur l'interdisciplinarité devraient être prises au niveau international (Straub et al., 2020).

### Abréviations utilisées

- Les pages sont indiquées avec l'abréviation «p.» pour une seule page consultée et «pp.» pour plusieurs pages.
- S'il n'y a pas de date de publication, mettre l'abréviation s. d. (en français) ou n.d. (en anglais) à la place de l'année.

### Exemples significatifs

[Jusqu'à 2 auteurs](#)

[À partir de 3 auteurs](#)

[Auteur institutionnel](#)

[Département](#)

[Sans auteur](#)

[Un auteur, plusieurs documents](#)

[Plusieurs auteurs, différentes œuvres](#)

[Citation d'un auteur par un autre auteur](#)

[Partie de citation](#)

[Ajout de mots](#)

[Omission de mots](#)

Sources non publiées :

[Cours Moodle](#)

[Documents non publiés](#)

[Communications personnelles](#)

**Jusqu'à 2 auteurs** : les mentionner les deux, pas de virgule avant l'esperluette (&).  
(Braconnier & Marcelli, 1998)

**A partir de 3 auteurs** : seul le premier auteur est indiqué, suivi de « et al. ».  
(Schenk et al., 2005, p. 48)

**Institution/organisation** : 1<sup>ère</sup> citation avec le nom développé suivi de son abréviation. Dès la 2<sup>ème</sup> citation, l'abréviation suffit.

1<sup>ère</sup> citation : (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2003, p. 109).

2<sup>ème</sup> citation : (OMS, 2003, p. 112).

**Département ou service d'une institution** : indiquer le département/service le plus spécifique. En cas d'ambiguïté, préciser l'entité de niveau supérieur avant le département/service le plus spécifique.

1<sup>ère</sup> citation : (Centre hospitalier universitaire vaudois [CHUV], Département femme-mère-enfant, 2018)

2<sup>ème</sup> citation (CHUV, Département femme-mère-enfant, 2018)

**Sans auteur** : indiquer directement le titre, l'année et la (ou les) page(s) concernée(s).

**Un auteur, plusieurs documents de la même année**

Dans les citations :

différencier les publications en ajoutant un suffixe « a, b, c ... » après la date d'édition.

(Perrenoud, 2005a, p. 31).

(Perrenoud, 2005b, p. 27).

Dans la liste de références :

Perrenoud, P. (2005a). Assumer une identité réflexive. *Educateur*, 2, 30-33.

Perrenoud, P. (2005b). Le métier des élèves leur appartient. *Educateur*, 4, 26-30.

**Plusieurs auteurs de différentes œuvres** cités simultanément : mentionner les auteurs par ordre alphabétique, puis par ordre chronologique croissant d'un même auteur :

(Parse, 1981 ; Rogers, 1971 ; Watson, 1979).

Lors de mentions directement dans le texte, l'ordre alphabétique des auteurs n'est pas important : Selon Rogers (1971), Parse (1981) et Watson (1979), les modèles...

**Citation d'un auteur par un autre auteur** :

Dans la liste de références bibliographiques, seul le document qui a été consulté directement est mentionné.

« L'éducation doit être considérée, au moins partiellement, comme un effort pour produire le meilleur être humain, pour encourager une bonne vie, et pour promouvoir une bonne société » (Maslow, 1964, cité dans Haidt, 2010, p. 238).

Une étude de Shah et al. (cité dans Cuvelier, 2020) a montré les résultats d'un échantillon de 10 enfants migraineux qui avaient été traités par toxine botulique (p. 103).

**Partie de citation directe** : la citation est insérée sans majuscules et entre guillemets (« ») dans le texte.

**Ajout de mots dans la citation directe** : les termes sont ajoutés entre crochets.

« Elle [la pratique infirmière] vise le maintien de la santé de la personne dans toutes ses dimensions : santé physique, mentale, sociale » (Pépin et al., 2017, p. 43).

**Omission de mots dans la citation** : s'il y a omission au milieu ou à la fin du texte cité, elle est signalée par ... (trois points de suspension).

Un point supplémentaire est ajouté si l'omission est entre deux phrases.

« Pour agir avec compétence, une personne devra de plus en plus combiner et mobiliser non seulement ses propres ressources ... mais également des ressources de son environnement .... Agir avec compétence suppose donc de savoir interagir avec autrui » (Le Boterf, 2001, p. 40).

**Les sources non publiées :**

**Les supports de cours** (par exemple PowerPoint) **sur Moodle, les polycopiés non consultables en libre-accès** ne sont pas répertoriés dans la liste de références. Dans la citation, il faut ajouter l'initiale devant le nom :

D'après le cours de S. Favre, écouter nécessite de posséder certaines qualités qui permettent d'entendre, de comprendre le message communiqué dans ses dimensions conceptuelles et également affectives (communication personnelle, 12 février 2015).

Attention : pas de notes de bas de page pour les supports de cours.

**Les documents non publiés comme des rapports internes d'institutions** sont cités uniquement dans le texte, et ne sont pas référencés dans la liste de références.

**Communications personnelles écrites et/ou orales** : idem.

J. Dupond (communication personnelle, 15 mai 2015) informe que la pénurie des infirmières est toujours d'actualité.